

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

#### **Comptoir National Tunisien « CNT »**

Siège social : Route de Gabès km 1,5 - 3003 SFAX -

Le Comptoir National Tunisien - CNT - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 mai 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mme Chiraz DRIRA.

**BILAN ARRETE AU 31/12/2020***(Exprimé en dinars)*

<b>ACTIFS</b>	<b>NOTE</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b><u>ACTIFS IMMOBILISES</u></b>			
Immobilisations Incorporelles	<u>1</u>	173 801,846	148 810,646
Amort Immob Incorporelles	<u>A1</u>	-148 325,871	-133 149,362
<b>TOTAL NET</b>		<b><u>25 475,975</u></b>	<b><u>15 661,284</u></b>
Immobilisations Corporelles	<u>2</u>	15 820 175,261	15 487 234,817
Amort Immob Corporelles	<u>A1</u>	-9 250 438,609	-8 640 383,413
<b>TOTAL NET</b>		<b><u>6 569 736,652</u></b>	<b><u>6 846 851,404</u></b>
Immobilisations Financières	<u>3</u>	5 671 373,610	5 225 307,610
Prov / Immob Financières		-6 700,000	-6 700,000
<b>TOTAL NET</b>		<b><u>5 664 673,610</u></b>	<b><u>5 218 607,610</u></b>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</u></b>		<b><u>12 259 886,237</u></b>	<b><u>12 081 120,298</u></b>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u></b>		<b><u>12 259 886,237</u></b>	<b><u>12 081 120,298</u></b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks	<u>4</u>	20 967 421,539	23 028 346,662
<b>TOTAL NET</b>		<b>20 967 421,539</b>	<b>23 028 346,662</b>
Clients et Comptes rattachés	<u>5</u>	4 528 820,568	4 636 498,649
Prov / Clients	<u>A2</u>	-3 827 881,078	-3 819 597,958
<b>TOTAL NET</b>		<b><u>700 939,490</u></b>	<b><u>816 900,691</u></b>
Autres Actifs Courants	<u>6</u>	4 702 264,156	3 875 339,015
Prov / Autres Actifs Courants		-1 082,158	-5 832,158
<b>TOTAL NET</b>		<b><u>4 701 181,998</u></b>	<b><u>3 869 506,857</u></b>
Placement et Autres			
Liquidités et Equivalents de Liquidités	<u>Z</u>	2 890 799,318	3 310 609,718
<b><u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u></b>		<b><u>29 260 342,345</u></b>	<b><u>31 025 363,928</u></b>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS</u></b>		<b><u>41 520 228,582</u></b>	<b><u>43 106 484,226</u></b>

**BILAN ARRETE AU 31/12/2020***(Exprimé en dinars)*

<b><u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u></b>	<b><u>NOTE</u></b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b><u>8</u></b>		
Capital Social		1 440 000,000	1 440 000,000
Réserves		11 744 000,000	12 320 000,000
Autres Capitaux Propres		176 615,474	176 615,474
Résultats Reportés		5 680 788,387	6 369 280,400
Compte spécial d'investissement		1 892 160,000	1 892 160,000
<b><u>CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</u></b>		<b><u>20 933 563,861</u></b>	<b><u>22 198 055,874</u></b>
<b><u>RESULTAT NET DE L' EXERCICE</u></b>		<b>-1 650 196,010</b>	<b>-688 492,013</b>
<b><u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u></b>		<b><u>19 283 367,851</u></b>	<b><u>21 509 563,861</u></b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANT</u></b>			
Emprunts	<b><u>9</u></b>	1 074 797,934	109 942,254
<b><u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u></b>		<b><u>1 074 797,934</u></b>	<b><u>109 942,254</u></b>
<b><u>PASSIFS COURANT</u></b>			
Fournisseurs et Comptes rattachés	<b><u>10</u></b>	3 715 574,145	2 249 230,510
Autres Passifs Courants	<b><u>11</u></b>	913 389,765	1 158 146,828
Clients et comptes rattachés		932 457,757	627 665,084
Concours Banc.et Autres Passifs	<b><u>12</u></b>	15 600 641,130	17 451 935,689
<b><u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u></b>		<b><u>21 162 062,797</u></b>	<b><u>21 486 978,111</u></b>
<b><u>TOTAL DES PASSIFS</u></b>		<b><u>22 236 860,731</u></b>	<b><u>21 596 920,365</u></b>
<b><u>TOTAL DES CAPT.PROP. ET DES PASSIFS</u></b>		<b><u>41 520 228,582</u></b>	<b><u>43 106 484,226</u></b>

<b>ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2020</b>			
	<b>NOTE</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>REVENUS</b>			
Ventes		35 072 641,559	37 125 442,409
Autres Produits d'exploitation	<u>20</u>	77 443,202	271 970,765
Production Immobilisée		7 213,635	28 757,537
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<u>13</u>	<b>35 157 298,396</b>	<b>37 426 170,711</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de Marchandises Consommées	<u>14</u>	30 356 037,852	31 436 292,114
Achats d'Approvision.Consommées	<u>15</u>	588 793,558	655 711,738
Charges de Personnel	<u>16</u>	2 195 012,159	2 285 406,482
Dotations aux Amort.et aux Provisions	<u>A1-A2</u>	660 898,670	642 658,253
Autres charges d'exploitation	<u>17</u>	1 579 301,121	1 679 087,583
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>35 380 043,360</b>	<b>36 699 156,170</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-222 744,964</b>	<b>727 014,541</b>
Charges Financières Nettes	<u>18</u>	-1 612 136,591	-1 737 982,659
Produits Financiers	<u>19</u>	263 779,594	409 071,312
Autres Pertes Ordinaires		-729,474	-3 398,707
Autres Gains Ordinaires		4 977,484	4 985,090
<b>RESULTAT DES ACTI.ORD.AVANT IMPOTS</b>		<b>-1 566 853,951</b>	<b>-600 310,423</b>
Impôts sur les sociétés		83 342,059	88 181,590
<b>RESULTAT DES ACTI.ORD.APRES IMPOTS</b>		<b>-1 650 196,010</b>	<b>-688 492,013</b>
<i>Eléments Extraordinaires</i>			
<b>RESULTAT NET A AFFECTER</b>		<b>-1 650 196,010</b>	<b>-688 492,013</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2020**

	<i>NOTE</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b><i>I ° /Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>			
Résultat net :		-1 650 196,010	-688 492,013
<b>Ajustements pour :</b>			
*Amortissements et provisions net de reprise		628 764,825	503 682,666
<b>Variation des :</b>			
*Stocks		2 060 925,123	2 551 652,613
*Créances		107 678,081	207 895,204
*Autres actifs		-833 805,451	739 644,584
*Fournisseurs et autres dettes		882 895,714	-2 745 897,294
*Plus ou moins value de cession		0,000	-580,000
*TVA/Investissement		50 026,792	24 309,860
<b>Flux provenant de l'exploitation</b>		<b>1 246 289,074</b>	<b>592 215,620</b>
<b><i>II° /Flux de trésorerie liés aux activités d'invest.</i></b>			
Décassement provenant de l'acquisition d'immo.fin		0,000	0,000
Encaissement provenant de la cession d'immo.corp.		0,000	580,000
Décassement provenant de l'acquisit d'immo.corp.	<u>21</u>	-357 931,644	-226 168,319
Encaissement provenant de la cession d'immo.fin.			
<b>Flux affectés aux activités d'investissements</b>		<b>-357 931,644</b>	<b>-225 588,319</b>
<b><i>III° / Flux de trésorerie liés aux activités de fin.</i></b>			
Distribution de dividende		-596 142,000	-557 676,000
<b>FLUX DE TRESOR.PROVE. DE FINANCE.</b>		<b>-596 142,000</b>	<b>-557 676,000</b>
<b>IV° / VARIAT.DE TRESORERIE ( I + II + III )</b>		<b>292 223,430</b>	<b>-191 048,699</b>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		1 798 274,539	1 989 323,238
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXE.</b>		<b>2 090 497,969</b>	<b>1 798 274,539</b>

***Les engagements hors bilan : Nantissements, garanties et sûretés :***

Effets clients escomptés non échues pour un montant de 80 337 dinars.

Les échéances en intérêts restant à payer à court terme et à long terme totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 395 271 dinars se détaillent ainsi :

- Emprunt B.T : 378 737 dinars
- Crédit leasing Contrat : 16 534 dinars

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS 2020

Les présents états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, totalisant au bilan 41 520 228,582 DT et dégagant un déficit de 1 650 196,010 DT sont arrêtés par le conseil d'administration.

Ils sont audités par le CABINET Chiraz DRIRA, commissaire aux comptes, membre de l'Ordre des Experts Comptables.

### **I- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ**

C.N.T.

Comptoir National Tunisien \*

S.A. au capital de 1.440.000 DT divisé en 288000 actions de valeur nominale 5 dinars.

### ***ACTIVITÉ PRINCIPALE***

Commerce de matériaux de construction, bois et dérivés.

### **II- LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS**

La société a appliqué l'ensemble des normes comptables tunisiennes en vigueur sauf les méthodes particulières suivantes :

Les méthodes et les taux d'amortissements appliqués sont ceux reconnus par la réglementation fiscale tunisienne.

Les montants amortissables des biens sont déterminés sans tenir compte de leurs valeurs résiduelles.

Les valeurs indiquées sur les états financiers sont exprimées en dinars tunisiens.

### **III- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

#### **Impact de la pandémie COVID-19 sur l'activité et les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 :**

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a qualifié la situation mondiale COVID-19 de pandémie. En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir du 16 mars 2020 à la suite de la proration de la maladie.

Les décisions des pouvoirs publics Tunisien, notamment par les décrets présidentiels des 18 et 22 Mars 2020 et le décret gouvernemental du 22 Mars 2020, ont conduit à mettre en place des mesures de protection et de confinement, qui ont pour conséquence, outre les aspects humains, l'interruption d'une part significative de notre activité.

Le management a mis en place des mesures de protection de nos salariés

Pour faire face à cette situation, nous avons souscrit à l'éligibilité aux mesures gouvernementales prévues par le décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020 et nous avons obtenu un accord de principe pour le bénéfice des mesures fiscales et financières.

Le Comptoir National Tunisien «CNT» a obtenu auprès de la BT un crédit exceptionnel COVID-19 pour un montant de 1 000 000 dinars au Taux du Marché Monétaire majoré de 2 points remboursable sur 84 mensualités.

La société a bénéficié du report des crédits bancaires pour la période allant du mois de mars 2020 au mois de septembre 2020 dans le cadre des mesures exceptionnelles prises par la banque centrale de Tunisie pour le soutien des entreprises.

Le chiffre d'affaires réalisé par la société Comptoir National Tunisien «CNT» au cours de l'exercice 2020 s'est élevé à 35 072 641,559 dinars en baisse de 6 % par rapport à 2019. Et l'exercice 2020 s'est soldé par un déficit comptable d'un montant de 1 650 196,010 dinars

## I- NOTE SUR LE BILAN

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissements linéaire pratiqués sont ceux reconnus par la réglementation fiscale tunisienne.

### NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

\* Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31/12/2020 à 173 801,846 DT et sont détaillées ainsi :

Désignations	Valeur brute au 31/12/20	Valeur brute au 31/12/19	Amorti 2020	Total Amorti	VCN
Logiciel	96 852,546	90 236,946	7 299,364	91 039,500	5 813,046
Site web	76 629,000	58 253,400	7 877,145	57 286,371	19 342,629
Dépôt de marque	320,300	320,300			320,300
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>173 801,846</b>	<b>148 810,646</b>	<b>15 176,509</b>	<b>148 325,871</b>	<b>25 475,975</b>

### NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

\* Les immobilisations corporelles arrêtées au 31/12/2020 s'élèvent à 15 820 175,261 DT et sont détaillées comme suit :

Désignations	Valeur brute au 31/12/20	Valeur brute au 31/12/19	Amorti 2020	Total Amorti	VCN
Terrain	2 569 025,842	2 569 025,842			2 569 025,842
Constructions & A.A.I./Construction	9 289 888,896	9 133 834,338	392 050,961	5 784 848,804	3 505 040,092
Matériel et outillage	206 367,401	204 406,801	19 371,176	132 621,692	73 745,709
Matériel de transport	2 785 803,540	2 745 860,910	142 914,669	2 605 329,763	180 473,777
Mobilier et Mat. de bureau	437 425,742	436 761,516	8 330,267	428 209,932	9 215,810
Matériel informatique	226 036,082	222 764,810	12 472,003	220 986,724	5 049,358
IMMOB EN COUR	131 047,158				131 047,158
IMMOB à statut juridique particulier	174 580 ,600	174 580 ,600	34 916,120	78 441,694	96 138,906
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>15 820 175,261</b>	<b>15 487 234,817</b>	<b>610 055,196</b>	<b>9 250 438,609</b>	<b>6 569 736,652</b>

NB : Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles et leurs amortissements est retracé dans le tableau des immobilisations.

### NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :

\* Les immobilisations financières totalisent au 31/12/2020 un montant de 5 671 373,610 DT.

Immobilisations Financières	2020	2019	Variation
L'IMMOBILIÈRE DU COMPTOIR	1 899 000,000	1 899 000,000	0,000
S.T.I.B	715 073,245	715 073,245	0,000
C- BôMeubles	450 000,000		450 000,000
SOVATOUR	2 700,000	2 700,000	0,000
STE. IMMOBILIERE GABÈS	10 000,000	10 000,000	0,000
EL FOULADH	2 000,000	2 000,000	0,000
SORITS	1 000,000	1 000,000	0,000
SORETRAS	500,000	500,000	0,000
MATEX	1 500,000	1 500,000	0,000
FAÏENCERIE TUNISIENNE	7 000,000	7 000,000	0,000
B.T.S	4 000,000	4 000,000	0,000
S.T.B	41 498,000	41 498,000	0,000
B.I.A.T	21 874,800	21 874,800	0,000
U.B.C.I	2 505 808,917	2 505 808,917	0,000
PRETS AU PERSONNEL	7 209,800	11 143,800	-3 934,000
DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	2 208,848	2 208,848	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>5 671 373,610</b>	<b>5 225 307,610</b>	<b>446 066,000</b>



Provisions/Immobilisations Financières	2020	2019	Variation
SOVATOUR	2 700,000	2 700,000	0,000
EL FOULADH	2 000,000	2 000,000	0,000
SORETRAS	500,000	500,000	0,000
MATEX	1 500,000	1 500,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>6 700,000</b>	<b>6 700,000</b>	<b>0,000</b>

**NOTE 4 : LES STOCKS :**

\* La valeur des stocks de marchandises arrêtée au 31/12/2020 s'élève à 20 967 421,539 DT.

**NOTE 5 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS :**

\* Les créances de la société sur sa clientèle s'élèvent au 31/12/2020 à 4 528 820 ,568 DT et se présentent comme suit :

Clients et comptes rattachés	2020	2019	Variation
Clients Débiteurs	700 939,490	790 786,030	-89 846,540
Clients douteux	3 827 881,078	3 845 712,619	-17 831,541
<b>TOTAL</b>	<b>4 528 820,568</b>	<b>4 636 498,649</b>	<b>-107 678,081</b>

**NOTE 6 : AUTRES ACTIFS COURANTS :**

\* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 4 702 264,156 DT regroupant les postes suivants :

Autres Actifs Courants	2020	2019	Variation
Impôts récupérable	1 616 319,445	1 771 654,984	-1 55 335,539
Société de groupe	22 844,237	23 238,217	-393,980
Personnel & comptes rattachés	18 271,576	27 331,471	-9 059,895
Produit à recevoir	19 648,486	1 700,626	17 947,860
Charges constatées d'avance	3 014 830,412	2 041 063,717	973 766,695
Fournisseurs débiteurs	10 350,000	10 350,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>4 702 264,156</b>	<b>3 875 339,015</b>	<b>826 925,141</b>

Provisions/Autres Actifs Courants	2020	2019	Variation
Provision pour dépréciation des comptes prêts au personnel	1 082,158	5 832,158	-4 750,000
<b>TOTAL</b>	<b>1 082,158</b>	<b>5 832,158</b>	<b>-4 750,000</b>

**NOTE 7 : LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES :**

\* La rubrique liquidités et équivalents de liquidités totalise au 31/12/2020 un montant de 2 890 799,318 DT regroupant les postes suivants :

Liquidités et Équivalent de Liquidités	2020	2019	Variation
Valeurs à l'encaissement	1 532 358,926	2 037 278,391	-504 919,465
Solde bancaire	1 344 677,841	1 271 840,940	72 836,901
Caisses	13 762,551	1 490,387	12 272,164
<b>TOTAL</b>	<b>2 890 799,318</b>	<b>3 310 609,718</b>	<b>-419 810,400</b>

## CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

### NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES :

Le poste CAPITAUX PROPRES se détaille comme suit :

* CAPITAL SOCIAL	1 440 000,000
* RÉSERVES LÉGALES	144 000,000
* FONDS D'INVESTISSEMENT	1 720 000,000
* RÉSERVES NON STATUTAIRES	8 230 000,000
* RÉSERVES POUR RISQUES	1 650 000,000
* RÉSULTAT REPORTÉ	5 680 788,387
* AUTRES CAPITAUX PROPRES	176 615,474
* COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	1 892 160,000
<b>TOTAL</b>	<b><u>20 933 563,861</u></b>

### Note sur les fonds propres non imposables figurant au bilan arrêté 31 décembre 2020

En application des dispositions du paragraphe 7 de l'article 19 de la loi 2013-54 du 30-12-2013 portant loi de finances de l'année 2014, il est précisé que le reliquat des fonds propres disponibles au 31-12-2013 portés dans les notes aux états financiers au 31-12-2020 totalisent 14 584 055,378 tels qu'ils sont détaillés ci-après et ne sont pas soumis à la retenue de 10% au titre des revenus distribués.

Fonds propres figurant au bilan clos au 31-12-2013	Montant
Réserve légale	144 000,000
FONDS D'INVESTISSEMENT	1 720 000,000
RÉSERVES NON STATUTAIRES	11 486 000,000
RÉSERVES POUR RISQUES	1 650 000,000
RÉSULTAT REPORTÉ	676 301,766
AUTRES CAPITAUX PROPRES	176 615,474
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	1 892 160,000
Bénéfices de l'exercice 2013	798 978,138
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	18 544 055,378
AGO DU 20 Juin 2014 Dividendes décidés	504 000,000
AGO 05 Juin 2015 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 20 Juin 2016 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 26 MAI 2017 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 22 Juin 2018 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 21 Juin 2019 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 11 Aout 2020 Dividendes décidés	576 000,000
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	14 584 055,378

### ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	FOND D'INVESTISSEMENT	RESERVE NON STATUAIRE	RESERVE POUR RISQUE	RESERVE SPECIAL DE REVALUATION	COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Soilde au 31/12/2019 avant affectation du résultat	1 440 000,000	144 000,000	1 720 000,000	8 806 000,000	1 650 000,000	176 615,474	1 892 160,000	6 369 280,400	- 688 492,013	21 509 563,861
Affectation du résultat 2019(AGO du 11 Aout 2020)				(576000,000)				-688 492,013	688 492,013	-576 000,000
Résultat de l'exercice 2020									-1 650 196,010	-1 650 196,010
Capitaux propres au 31/12/2020	1 440 000,000	144 000,000	1 720 000,000	8 230 000,000	1 650 000,000	176 615,474	1 892 160,000	5 680 788,387	-1 650 196,010	19 283 367,851

**NOTE 9 : Emprunts :**

\* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 1 074 797,934 DT.

Emprunts	2020	2019	Variation
Crédits Leasing	74 797,934	109 942,254	-35 144,320
Crédit BT 1000 MD	1 000 000,000	0,000	1 000 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>1 074 797,934</b>	<b>109 942,254</b>	<b>964 855,680</b>

**NOTE 10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS :**

\* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 3 715 574,145 DT.

Fournisseurs et comptes rattachés	2020	2019	Variation
Fournisseurs locaux et Étrangers	2 917 336,546	1 918 399,522	998 937,024
Effets à payer	755 680,929	326 114,121	429 566,808
Fournisseurs factures non parvenues	42 556,670	4 716,867	37 839,803
<b>TOTAL</b>	<b>3 715 574,145</b>	<b>2 249 230,510</b>	<b>1 466 343,635</b>

**NOTE 11 : AUTRES PASSIFS COURANTS :**

\* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 913 389,765 DT regroupant les postes suivants :

Autres Passifs Courants	2020	2019	Variation
État impôts & taxes/Retenue à la source	58 868,514	64 926,276	- 6 057,762
Créditeurs divers	397 129,386	417 271,386	-20142,000
CNSS	150 354,636	141 301,846	9 052,790
Charges à payer	125 905,835	125 099,602	806,233
Personnel & comptes rattachés	133 419,371	156 675,328	-23 255,957
État charges à payer	13 654,124	244 100,315	-230 446,191
Produits constatés d'avance	5 902,613	6 221,843	-319,230
Contribution de solidarité social	2 771,441	2 550,232	221,209
Provision pour risque et charge	25 383,845		
<b>TOTAL</b>	<b>913 389,765</b>	<b>1 158 146,828</b>	<b>-270 140,908</b>

**NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES :**

\* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 15 600 641,130 DT regroupant les postes suivants :

Concours Bancaires	2020	2019	Variation
Crédit de refinancement de la trésorerie	14 800 363,113	15 939 600,510	-1 139 237,397
Découvert Bancaire et autres passifs	800 278,017	1 512 335,179	-712 057,162
<b>TOTAL</b>	<b>15 600 641,130</b>	<b>17 451 935,689</b>	<b>-1 851 294,559</b>

**II- NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT****NOTE 13 : PRODUITS D'EXPLOITATION :**

La rubrique Produits d'Exploitation s'élève au 31/12/2020 à un montant de 35 157 298,396 DT comportant les détails :

* Chiffres d'affaires	35 072 641,559
* Autres produits d'exploitation	77 443,202
* Production immobilisée	7 213,635
	<b>35 157 298,396</b>

Autres produits d'exploitation	2020	2019	Variation
Reprise/provision créance clients.	6 750,000	138 975,593	-132 225,593
Transfert de charges	66 159,496	128 758,064	-62 598,568
Revenues loyers	4 533,706	4 237,108	296,598
<b>TOTAL</b>	<b>77 443,202</b>	<b>271 970,765</b>	<b>-194 527,563</b>

**NOTE 14 : ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMÉES :**

\* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 30 356 037,852 DT contre un montant de 31 436 292,114 DT en 2019.

Achats de Marchandises Consommées	2020	2019	Variation
Stock initial	23 028 346,662	25 579 999,275	-2 551 652,613
Achats de marchandises	28 295 112,729	28 884 639,501	-589 526,772
Stock final	-20 967 421,539	-23 028 346,662	2 060 925,123
<b>TOTAL</b>	<b>30 356 037,852</b>	<b>31 436 292,114</b>	<b>1 080 254,262</b>

**NOTE 15 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS :**

\* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 588 793,558 DT contre un montant 655 711,738 DT en 2019.

Les Achats d'approvisionnement consommés	2020	2019	Variation
Achats non stockés de matières et fournitures	588 793,558	655 711,738	-66 918,180
<b>TOTAL</b>	<b>588 793,558</b>	<b>655 711,738</b>	<b>-66 918,180</b>

**NOTE 16 : CHARGES DE PERSONNEL :**

\* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 2 195 012,159 DT.

Désignations	2020	2019	Variation
Charges de personnel	2 195 012,159	2 285 406,482	-90 394,323
<b>TOTAL</b>	<b>2 195 012,159</b>	<b>2 285 406,482</b>	<b>-90 394,323</b>

**NOTE 17 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :**

\* Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 1 579 301,121 DT contre un montant de 1 679 087,583 DT en 2019.

Autres Charges d'exploitation	2020	2019	Variation
Étude, recherche & divers services extérieurs	49 580,369	39 216,088	10 364,281
Entretiens & réparations	338 559,910	327 630,682	10 929,228
Charges locatives	214 456,475	202 317,431	12 139,044
Honoraires, commissions & courtages	69 620,304	74 868,509	- 5 248,205
Sous traitance générale	128 384,313	147 510,771	-19 126,458
Primes d'assurance	153 725,830	174 390,233	-20 664,403
Voyages et déplacements	18 925,307	65 718,916	-46 793,609
Publicité	133 689,606	74 638,627	59 050,979
Transport/ventes	0,000	659,255	-659,255
Missions & Réceptions	7 473,391	31 531,488	-24 058,097
Frais de P.T.T	54 699,843	72 356,542	-17 656,699
Frais bancaires	148 795,562	218 820 ,983	-70 025,421
Impôts et taxes	176 009,611	198 961,692	-22 952,081
Dons et cotisations	60 380,600	25 466,366	34 914,234
Jetons de présence	25 000,000	25 000,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>1 579 301,121</b>	<b>1 679 087,583</b>	<b>-99 786,462</b>

**NOTE 18 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES :**

\* La rubrique charges financières s'élève au 31/12/2020 à un montant de 1 612 136,591 DT contre un montant de 1 737 982,659 DT en 2019.

Charges Financières Nettes	2020	2019	Variation
Charges Financières Nettes	1 612 136,591	1 737 982,659	-125 846,068
<b>TOTAL</b>	<b>1 612 136,591</b>	<b>1 737 982,659</b>	<b>-125 846,068</b>

**NOTE 19 : PRODUITS FINANCIERS :**

Produits Financiers	2020	2019	Variation
Revenus des titres de participation	204 423,000	325 423,200	-121 000,200
Revenus des autres créances	49 587,616	1 435,268	48 152,348
Gains de changes	9 768,978	82 212,844	-72 443,866
<b>TOTAL</b>	<b>263 779,594</b>	<b>409 071,312</b>	<b>-145 291,718</b>

Revenus titres de participation	2020	2019	Variation
S.T.I.B	204 423,000	136 282,000	68 141,000
U.B.C.I	0,000	182 041,200	-182 041,200
B.I.A.T	0,000	7 100,000	-7 100,00
<b>TOTAL</b>	<b>204 423,000</b>	<b>325 423,200</b>	<b>-121 000,200</b>

**II-NOTES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE****NOTE 20 : DÉCAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATION CORPORELLES**

\* Les investissements ont atteint la valeur de 357 931,644 DT provenant essentiellement de l'aménagement des salles d'exposition.

**III-NOTES SUR LE RESULTAT FISCAL****NOTE 21 : IMPUTATION DU REPORT FISCAL DEFECITAIRE AU 31/12/2020 :**

\* Le report fiscal des pertes et des amortissements réputés différés en période déficitaire au 31/12/2020 s'élève à un montant de 1 468 610,029 DT analysé comme suit :

Désignation	Montant	Imputation	Report fiscal
Amortissement différé 2019	533 354,280	0,000	533 354,280
Amortissement différé 2020	575 231,705	0,000	575 231,705
Report déficitaire 2020	893 378,324	0,000	893 378,324

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du  
Comptoir National Tunisien « CNT »**

**I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers**

**A. Opinion :**

**01** En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons effectué l'audit des états financiers du Comptoir National Tunisien «CNT » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 41 520 228 dinars et fait ressortir un déficit comptable de 1 650 196 dinars. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 10 février 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

**02** A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Comptoir National Tunisien « CNT » au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**B. Fondement de l'opinion :**

**03** Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**C. Observation :**

**04** Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note III.1 de l'annexe des comptes annuels qui décrit de façon appropriée les incidences de la crise COVID-19 sur l'activité et les comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2020.

**D. Questions clés de l'audit :**

**05** Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée COVID-19 et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

**E. Rapport de gestion :**

**06** La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

**F. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :**

**07** Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**G. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :**

**08** Nos objectifs consistent à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre

opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport par ce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



## II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### A. Efficacité du système de contrôle interne

09 En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

10 En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 15 Mars 2021



**Chiraz DRIRA**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du  
Comptoir National Tunisien « CNT »**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

***A- Conventions et opérations nouvellement réalisées :***

Nous avons relevé au cours de nos investigations les opérations suivantes :

- Le Comptoir National Tunisien « CNT » a participé dans le capital initial de la société « C-BÔMEUBLE SARL» par l'acquisition de 450 parts sociales d'une valeur nominale de 1000 dinars chacune.

*Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 28 mai 2020 et est soumise à votre Assemblée Générale pour approbation.*

***B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures***

- La location à la société de promotion immobilière « L'Immobilière du Comptoir » d'un bureau sis à la route de Gabes km 1.5 Sfax pour un montant de 1 500 dinars hors taxes par an avec une majoration annuelle de 7%.

Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 2 266 dinars.

- La prise en charge par le Comptoir National Tunisien « CNT » des frais de gestion de la société de promotion immobilière « L'Immobilière du Comptoir » moyennant 3 500 dinars hors taxes par an avec une augmentation annuelle cumulative de 5%.

Le montant des frais administratifs et de gestion facturée en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 4 713 dinars.

- La location à la société Tunisienne de l'Industrie du Bois « STIB » d'un bureau sis à la rue de l'énergie solaire la Charguia 1 Tunis pour un montant de 1 500 dinars hors taxes par an avec une majoration annuelle de 7%.

Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 2 266 dinars.

*Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 25 avril 2014 et approuvées par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 20 juin 2014 et des Assemblées Générales ultérieures.*

- Un contrat de location et un contrat d'amendement ont été établis respectivement en 2003 et en 2005 entre le « Comptoir National Tunisien » et le Président du Conseil Monsieur Mohsen SELLAMI portant sur la totalité du terrain objet du titre foncier n° 51 963 couvrant environ 10 340 m<sup>2</sup> sur lequel sont édifiés un dépôt couvert d'une superficie d'environ 2000 m<sup>2</sup> et des administrations d'une superficie d'environ 350 m<sup>2</sup>.

Cette location est consentie à compter du 1er décembre 2003 moyennant un loyer mensuel de 7 000 dinars avec une augmentation annuelle de 6%.

Le loyer annuel en hors taxes au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 214 456 dinars.

*Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 18 Novembre 2003 et du 20 Juin 2005 et a été approuvée par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 17 juin 2011 et des Assemblées Générales ultérieures.*

- La prise en charge par le Comptoir National Tunisien « CNT » des frais administratifs et de gestion de la société Tunisienne de l'Industrie du Bois « STIB » moyennant 5 000 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle cumulative de 5%.

Le montant des frais administratifs et de gestion facturés en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 9 949 dinars.

*Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 25 Avril 2005, et approuvée par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 23 juin 2006 et des Assemblées Générales ultérieures.*

### **C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

- Le Président du Conseil d'Administration bénéficie de la prise en charge des frais d'hébergement à Sfax et des frais de missions à l'étranger ainsi que d'une voiture de fonction avec chauffeur.

*Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 11 Aout 2020.*

- La rémunération mensuelle brute du Directeur Général a été fixée à 12 000 dinars outre la prise en charge par la société des frais d'hébergement à Sfax ainsi que des frais de missions à l'étranger, d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec chauffeur pour ses besoins privés.

*Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 11 Aout 2020.*

- L'octroi au Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice 2020 d'une rémunération annuelle brute de 119 018 dinars.

*Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 10 Février 2021.*

- L'octroi aux membres du Conseil d'Administration d'un montant brut de 25 000 dinars au titre des jetons de présence, décidé par votre Assemblée Générale du 11 aout 2020.

*Ces conventions sont soumises à votre Assemblée Générale pour approbation.*

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Fait à Sfax 15 Mars 2021

  
Chiraz DRIRA

